N/Réf : CAB/PR/CPCSC/ /FNL/MK/2011

***Note à la Bienveillante Attention de Son Excellence Monsieur le Directeur de Cabinet du Chef de l’Etat***

**Concerne : Réunion du Collège avec une délégation de l’APUKIN.**

1. **SYNTHESE**
2. Dans le cadre de l’appui au social, cheval de bataille de Son Excellence Monsieur le Président de la République, le Collège Chargé des Questions Sociales et Culturelles a fait un tour d’appréciation des différentes Institutions de l’Enseignement Supérieur et Universitaire.
3. Il a constaté que:

* Les cours n’ont pas repris depuis l’entrée académique 2011 – 2012 ;
* Il y a un bon comportement des étudiants sur les Campus depuis la campagne électorale jusqu’aux élections;
* Le climat demeure toutefois tendu avec le risque d’explosion au moindre frottement.

1. Après s’être aperçu que la non reprise des activités sur les Campus était liée au dossier « véhicules des Professeurs », le Collège a pris l’initiative d’invité une délégation de l’Association des Professeurs de l’Université de Kinshasa (APUKIN) représentant l’intérêt de tous les Professeurs dans ce dossier, pour un échange.
2. Ce rapport se résume en ceci :

* L’APUKIN a signé le contrat d’achat de 1400 véhicules avec l’Auto Transport Company (ATC) à Kinshasa. Elle est de ce fait unique responsable du dossier ;
* 500 véhicules ont été livrés depuis le mois de mai 2011, mais la distribution assurée par le ministère de l’ESU n’a pris fin qu’au mois d’octobre 2011;
* Les 900 véhicules restants ne sont toujours pas commandés ;
* 500 professeurs sont servis, les 900 autres sont toujours en attente ;
* Ce fait crée un sentiment de gène chez les Professeurs servis qui croient rouler dans des véhicules payés par ceux qui n’en ont pas ;
* Les Professeurs non servis se sentent lésés.

1. Les Professeurs qui ont déclenché une grève depuis la rentrée académique, revendiquent que le Ministre de l’ESU se désengage de ce dossier en respectant strictement les textes. Ils veulent pour cela obtenir un document écrit le stipulant.
2. **AVIS ET CONSIDERATIONS**
3. Il sied ici de relever le comportement exemplaire des étudiants tout au long de la période délicate avant, pendant et après les élections de 2011, malgré des nombreuses pressions de la part des certains politiciens ennemis de la démocratie.
4. La non reprise des activités académiques depuis trois mois risque de perturber définitivement cette quiétude dès la rentrée, après les fêtes de fin d’année.
5. Le Collège Chargé des Questions Sociales et Culturelles propose qu’il plaise à votre Autorité d’adresser une lettre au Ministre de l’ESU lui demandant de se désengager officiellement de ce dossier et de demeurer simple accompagnateur, en sa qualité de Ministre de tutelle, tel que stipulé dans le contrat d’achat que lui-même a contre signé. La préservation de la paix sociale est à ce prix. Surtout que Le Ministre s’était déjà désengagé lors de la réunion du 21 septembre 2010 entre le Cabinet du ministre de l’ESU, l’APUKIN et ATC, avant de revenir sur sa décision.
6. La délégation a promis de tout mettre en œuvre pour que les Professeurs, qui remercient le chef de l’Etat pour son implication dans ce dossier depuis le début, reprennent les activités dès la rentrée après les fêtes de fin d’année.

En annexe, projet de lettre au Ministre, ainsi que leur mémorandum y afférent.

Haute considération.

**Léonard MASU-GA - RUGAMIKA**

Min. : Cons. Faustin NSAKA LUMPUNGU

Saisie  : MUTOBA KAWELE

**Visa  : DIRCABA I**

**PROJET**

*N/Réf. : CAB/PR/CPCSC/ /FNL/MK/2012*

***Transmis copie pour information à :***

* ***Son Excellence Monsieur le Premier Ministre***

***(Avec l’expression de ma haute considération)***

* ***Madame et Monsieur les Directeurs***

***de Cabinet Adjoints du Chef de l’Etat***

***- Monsieur le Conseiller Principal du Chef de l’Etat***

***au Collège Chargé des Questions Sociales et Culturelles***

***(Tous) à Kinshasa-Gombe***

-----------------------------------------------------------

***A Monsieur le Ministre de l’Enseignement Supérieur et Universitaire***

***à KINSHASA/GOMBE***

***Concerne : Dossier véhicules des Professeurs***

**Monsieur le Ministre,**

Le Cabinet du Président de la République est très préoccupé par la situation qui prévaut actuellement au sein de certaines institutions de l’Enseignement Supérieur et Universitaire.

Il s’avère que la paralysie qui frappe ces institutions est liée au dossier des véhicules des Professeurs, ces derniers souhaitant votre désengagement dudit dossier selon le contrat d’achat signé avec le concessionnaire.

Pour préserver la paix sociale à laquelle nous tenons tous et pour la meilleure évolution de ce dossier, il serait judicieux de vous en tenir au texte du contrat qui lie l’APUKIN à l’ATC, contresigné par vous-même et de revenir à vos bonnes intentions de vous désengager de ce dossier, exprimées lors de la réunion du 21 septembre 2010.

Compte tenu de l’avancée de l’année académique, ce dossier revêt un caractère urgent qui doit connaître son épilogue avant la fin du mois de janvier.

Je vous saurais gré de bien vouloir me tenir informé de l’évolution de ce dossier afin de me permettre de faire rapport à Son Excellence Monsieur le Président de la République.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l’expression de ma considération.

**Gustave BEYA SIKU**